

## Annexe 45 : L'impunité présidentielle vis-à-vis des exactions des miliciens

**Extrait de James Gasana, *Rwanda : du Parti-État à l'État-garnison*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 201 et notes complémentaires.**

« Le 10 juin 1993, en état de colère inhabituelle et en présence de son directeur de cabinet, M. Enoch Ruhigira, Habyarimana m'attaque sur le cas d'un certain Séraphin Twahirwa, membre de sa parenté et chef des *Interahamwe* de Gikondo, qui avait été arrêté par la gendarmerie en rapport avec un homicide commis par ses agents à son domicile. Le Président me dit que j'ai lâché la gendarmerie contre un membre de sa parenté, et veut que je fasse libérer l'intéressé. Je lui réaffirme que je ne peux pas interférer avec les procédures judiciaires dans lesquelles je n'avais pas de compétence. Depuis lors, il n'y avait plus rien à sauver dans nos relations, mais je me suis efforcé de lui garder tout le respect dû à un chef d'État élu par le peuple.

L'incident sur le cas de Twahirwa fut un des facteurs déterminants pour ma prise de décision de démission. C'était une preuve supplémentaire que les menaces qui pesaient sur moi étaient sérieuses. Il marque l'apogée de la tension entre moi et le Président et son entourage décidés à mener contre moi une campagne criminelle de dénigrement dans le but d'inciter les militaires à m'éliminer ou de ne pas réagir si j'étais éliminé. J'effectue quand même une enquête sur l'arrestation de Twahirwa, que je résume dans la note que je fais pour Habyarimana au 12 juin 1993, et dont voici un extrait :

### NOTE A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE SUR LA FOUILLE-PERQUISITION DANS GIKONDO-KARAMBO DU 10 JUN 1993.

Suite à notre entretien du 10 juin 1993, j'ai fait effectuer une enquête détaillée sur la fouille-perquisition effectuée par le Groupement KIGALI dans GIKONDO-KARAMBO le 10 juin 1993 à partir de 05 heures.

Cette fouille était organisée dans le cadre d'assurer la sécurité dans la Ville et visait plus particulièrement la recherche des armes détenues illégalement. Elle s'inscrit dans la série des opérations ponctuelles programmées dans divers quartiers de la capitale. Les exécutants étaient munis de mandats de perquisition délivrés par le Parquet.

Lors de cette opération, 25 personnes ont été arrêtées pour divers motifs. Il y en a qui ont été arrêtées dans le cadre de l'exécution des mandats d'amener délivrés par le Parquet. Il s'agit des personnes ci-après : Nzamwita Drocella, Buyenge *alias* Nyundo, Twahirwa Séraphin, Nkulikiyinka Déo *alias* Sergent.

Nzamwitakuze et Buyenge étaient poursuivis pour un meurtre perpétré à GATENGA le 22 novembre 1992 mais ils n'avaient pu être arrêtés malgré l'existence des mandats d'amener délivrés contre eux depuis longtemps. En plus de l'existence du mandat d'amener contre lui, Buyenge s'est trouvé coupable de détention illégale d'une grenade puisqu'il fut arrêté après l'avoir cachée derrière son habitation. Quant à Twahirwa Séraphin et Nkulikiyinka Déo, j'ai appris que le Parquet avait établi des mandats d'amener contre eux en rapport avec un meurtre perpétré dans KARAMBO dans la nuit du 15 au 16 mai 1993 sur la personne de Rudasingwa Fulgence. C'est donc le Parquet qui suit l'instruction de ce dossier.

Quant au déroulement des faits ayant conduit à ce meurtre, c'est le 15 mai 1993 entre 20h00 et 21h00, que Rudasingwa Fulgence et son frère Sdt Ntaganzwa Édouard 42129 se sont rendus chez Twahirwa Séraphin pour se faire rembourser l'argent que celui-ci devait à

RUDASINGWA selon les affirmations du soldat Ntaganzwa. Arrivé chez Twahirwa, ils ont demandé où il était, mais il ne s'y trouvait pas car il s'était rendu à GATENGA. La première personne contactée était son père qui y était en visite. Presque spontanément, les zamus de Twahirwa dont Nkulikiyinka Déo *alias* Sergent sont arrivés et ont commencé à frapper les deux individus qu'ils prirent pour des suspects bandits. Ils ont alerté tout le quartier par des coups de sifflet et une foule nombreuse intervint et participa à frapper ces suspects.

Alertés par le bruit, deux gendarmes se trouvant en base de patrouille à KARAMBO intervinrent chez Twahirwa où ils trouvèrent les deux personnes encore en vie mais encore en train d'être battues. Ils parvinrent à maîtriser la situation en liant les bras des suspects pour montrer à la foule qu'ils parviendront à les empêcher de prendre la fuite. Les deux gendarmes ont alerté leur commandant de compagnie, le Capitaine Balinda, pour demander des renforts car la situation était critique. Le Capitaine Balinda est arrivé en personne sur les lieux. Il a trouvé les deux suspects toujours en vie mais Twahirwa n'était pas encore rentré. (...) À son arrivée, il est dit que Twahirwa, bien qu'invité par les gendarmes à pacifier la foule, l'aurait incitée à continuer à battre les deux personnes. Les gendarmes ont essayé de les sauver, mais ils n'y sont pas parvenus puisque Rudasingwa est mort sur place. Le Capitaine Balinda n'est parvenu qu'à sauver le Sdt Ntaganzwa Édouard en le traînant lui-même vers son véhicule. Après le meurtre de Ntaganzwa, une grenade ramassée sur place a été présentée aux gendarmes, tandis que le lendemain une autre grenade a été ramassée dans une compostière. Ceux qui les ont ramassées disaient aux gendarmes qu'elles ont été laissées par les deux suspects.

Quant à l'arrestation du 10.06.93, j'ai appris, comme mentionné plus haut, qu'elle a été effectuée en vertu des mandats d'amener délivrés par le Parquet de KIGALI. Les concernés ont été conduits devant l'OMP (M. Mbera) qui les a arrêtés et mis dans la prison de Kigali.

Le Ministre de la Défense  
Dr. James Gasana

Devant ces éléments, je ne pus pas comprendre la colère que Habyarimana a eue contre moi, en défense d'un véritable criminel. Rien ne m'a autant déçu de lui que cette scène qui m'a bouleversé. La déception couplée d'inquiétude fut irréversible lorsqu'après lui avoir envoyé la note ci-dessus, il ne fit aucun geste d'excuse comme il l'avait fait en août 1992 au sujet de son beau-fils. L'inquiétude augmenta lorsque j'appris que l'Officier du ministère public, M. Mbera, en charge du dossier de Twahirwa fut terrorisé et mis sous une intense pression par des militaires de la Garde présidentielle pour le contraindre à libérer ce criminel. »